



HAL
open science

Licence Biologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie. 2014, Université Evry-Val-d'Essone - UEVE.
hceres-02036930

HAL Id: hceres-02036930

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036930>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Biologie

de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université d'Evry-Val-d'Essonne - UEVE

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Biologie

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150007547

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Evry.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence de *Biologie* fait partie des six licences du domaine *Sciences, technologies, santé* proposées par l'Université d'Evry-Val-d'Essonne (UEVE). Elle permet aux étudiants d'acquérir progressivement un socle solide de connaissances en biologie. Après un tronc commun en première (L1) et deuxième (L2) années, les étudiants ne se spécialisent vraiment qu'en L3 en optant pour l'un des trois parcours suivants : *Biologie cellulaire et physiologie* (BCP), permettant à l'étudiant de conforter ses connaissances en biologie ; *Biologie-Physique-Chimie* (BPC), offrant des enseignements complémentaires en physique, chimie ; ou *Génie biologique et informatique* (GBI), ouvrant vers les mathématiques et l'informatique. Les étudiants ont l'opportunité de passer des certifications en informatique (C2i niveau 1) et en langue (CLES niveau 1 et 2). Plusieurs passerelles et possibilités de réorientation existent, notamment vers d'autres mentions du secteur *Sciences, technologies, santé* de l'UEVE comme la L3 *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), ou vers la licence professionnelle de *Biotechnologies appliquées aux industries des agro-ressources*. Les diplômés issus de parcours *BCP* et *BPC* poursuivent pour l'essentiel leurs études en master de recherche. Le parcours *GBI* est plus professionnalisant ; il répond à un besoin d'une recherche en génomique et post-génomique particulièrement bien développée sur le site d'Evry Corbeil (partenariat fort avec le Génomole).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence de *Biologie* permet à l'étudiant d'acquérir progressivement des fondamentaux dans plusieurs domaines de la biologie, des niveaux les plus moléculaires et cellulaires aux niveaux les plus intégrés à l'échelle de l'organisme. L'étudiant suit un tronc commun d'initiation et de consolidation en L1 et L2 puis se spécialise véritablement en L3 en optant pour l'un des trois parcours proposés dans cette mention : *Biologie cellulaire et physiologie* (BCP), *Biologie-Physique-Chimie* (BPC) et *Génie biologique et informatique* (GBI). Selon le parcours choisi l'étudiant approfondira ses connaissances en biologie, ou complètera sa formation par d'autres disciplines appliquées aux biosciences, notamment la chimie, l'informatique, les mathématiques et la physique. La formation permet également l'acquisition progressive de compétences en langue, en informatique et également professionnelles. La possibilité de réaliser un stage en L3 n'est mentionnée que pour le parcours *GBI*. Cette licence est bien adaptée à la poursuite d'études en master et, pour le parcours *GBI*, à une éventuelle insertion professionnelle directe. Il est regrettable que le dossier souffre de sérieux manques et imprécisions concernant le contenu des unités d'enseignement (UE), leurs objectifs pédagogiques, leur découpage cours/TD/TP, ou encore la liste des UE au choix ; ceci nuit à la perception des spécificités de chaque parcours.

Avec un nombre croissant d'inscrits en L1 (passant de 161 étudiants en 2008 à 222 en 2012), la mention *Biologie* est visiblement attractive. L'équipe pédagogique a parfaitement intégré les difficultés inhérentes à l'hétérogénéité des étudiants de L1 et a mis en place un nombre important de dispositifs d'aide à la réussite : enseignements référents, soutien aux bacheliers technologiques, séances de TD consacrées à la préparation des examens, tutorat, développement du contrôle continu. Certains de ces dispositifs se poursuivent en L2 et L3. Malgré ces efforts, le taux de réussite, notamment en L1, reste faible (entre 32 et 35 % de 2009 et 2011) interrogeant l'efficacité de ces dispositifs d'aide. En cours d'études, des réorientations vers d'autres mentions de licence du domaine *STS*, notamment vers la L3 *MEEF* particulièrement prisée par les étudiants en *Biologie*, sont possibles. D'autres passerelles vers des DUT et licences professionnelles Biotechnologies/Nutrition existent, mais le dossier ne mentionne pas si elles sont utilisées. Il semble que les flux soient essentiellement sortants, puisque sur les cinq dernières années, un seul étudiant venant d'une autre formation que la L2 a intégré la L3, tous parcours confondus. Les différentes possibilités de réorientation et les taux de réussite de 30-35 % en L1 et 70 % en L2 conduisent à des effectifs relativement modestes dans les différents parcours de L3 (par exemple en 2011-2012 : 38 en *BCP*, 14 en *BPC* et 8 en *GBI*). Le dossier n'indique pas si l'UEVE applique des seuils d'ouverture pour des UE optionnelles ou pour des parcours, ce qui pourrait éventuellement menacer la pérennité des parcours à faibles effectifs, en l'occurrence *GBI* et *BPC*. Cependant, en 2012 on note une inversion de tendance dans l'évolution des nombres d'inscrits, avec une hausse pour les parcours *BPC* et *GBI* et une baisse pour le parcours *BCP*.

La mention propose plusieurs dispositifs d'aide à l'élaboration d'un projet professionnel : UE Projet Professionnel Personnalisé en L1 et L2, dispositif d'enseignants référents avec des entretiens d'orientation personnalisée qui s'étendent du L1 au L3. Cependant, le suivi des étudiants est largement perfectible et fait apparaître d'emblée une certaine disparité entre les parcours : d'une part, le parcours *GBI* renseigne assez bien ses objectifs professionnels et le devenir et le suivi de ses diplômés, même si les informations apparaissent peu claires voire contradictoires dans le dossier : 80 à 100 % des diplômés poursuivraient en master, mais 60 % des mêmes étudiants trouveraient un CDI dans un délai de moins de six mois après l'obtention de leur diplôme. Concernant les parcours *BCP* et *BPC*, le dossier est encore bien moins précis à propos des poursuites d'études et de l'insertion professionnelle des diplômés ; par exemple, on ne dispose d'aucun intitulé des masters suivis par ces étudiants, rendant difficile l'évaluation de l'adéquation de la formation avec les possibilités de poursuites d'études. Pour ces deux parcours, l'intervention de professionnels dans les enseignements, l'existence d'UE « pré-professionnalisantes », ou la possibilité de réaliser un stage ne sont pas mentionnées. De plus, le dossier indique un taux de poursuite en master parfois très inquiétant, du moins étonnamment bas pour une licence généraliste en biologie : pour le parcours *BPC*, sur 9 étudiants ayant validé leurs diplômes en 2012, 1 étudiant aurait poursuivi en master, sans mention du devenir des 8 autres diplômés. La même remarque s'applique au parcours *BCP* : sur 38 étudiants en 2012, 29 ont validé leur licence et 9 ont poursuivi en master, sans plus d'information là non plus.

L'équipe de formation est composée de 54 enseignants-chercheurs, parmi lesquels 12 professeurs et 20 maîtres de conférences qui relèvent du département de biologie, de 5 professionnels (2 responsables qualité, 1 consultant en recrutement, 1 enseignant du secondaire et 1 avocat) et d'une douzaine de non-permanents (doctorants et ATER). En adéquation avec les trois parcours proposés, l'équipe apparaît véritablement pluridisciplinaire avec une représentativité forte et attendue du département de biologie et de chimie mais aussi des départements de Mathématiques, Physique, Informatique et Sciences Humaines et Sociales. Cette équipe est coordonnée par une responsable de mention assistée de deux responsables de L1, une responsable de L2 et des responsables des trois parcours de L3. Le dossier ne permet pas véritablement d'apprécier les rôles de ces responsables et de leurs

interactions avec l'équipe de formation et les équipes pédagogiques. On peut aussi noter dans le dossier une disparité d'affichage entre parcours ; une directrice d'études du parcours *GBI* est bien identifiée alors que les responsables des parcours *BCP* et *BPC* ne le sont pas aussi précisément.

Un point positif concerne la mise en place depuis plusieurs années d'un processus d'autoévaluation des enseignements qui implique d'une part les équipes pédagogiques, qui réalisent activement leur propres évaluations en interrogeant les étudiants sur leur perception des enseignements (logiciel SPHINX et dispositif de relance des étudiants), et d'autre part, le CEVU qui analyse indépendamment la mention et auditionne ses responsables. L'ensemble conduit à un document de synthèse où le CEVU suggère des améliorations à apporter à l'offre de formation. L'UEVE s'est également dotée d'un conseil de perfectionnement qui interagit annuellement avec la responsable de mention en proposant des modifications dans l'offre de formation justifiées par des évolutions sociétales et professionnelles. Néanmoins, la composition du conseil de perfectionnement n'apparaît pas dans le dossier, et on ne dispose pas de relevés de conclusions/comptes rendus de réunions qui auraient permis d'apprécier les suggestions faites par le conseil de perfectionnement sur l'évolution de la formation.

- Points forts :
 - Pluridisciplinarité de la formation.
 - Investissement fort et ambitieux pour le parcours professionnalisant *GBI*.
 - Dispositif efficace d'évaluation de la formation.

- Points faibles :
 - Taux de réussite en L1 faible malgré l'importance des dispositifs d'aide.
 - Informations manquantes ou contradictoires sur le devenir des diplômés, sur l'insertion professionnelle, les intitulés de masters suivis par les diplômés.
 - Dossier souffrant parfois d'un manque de précisions : absence du contenu des UE, des découpage cours/TP/TD, de liste des UE au choix.

- Recommandations pour l'établissement :

A l'instar de ce qui est proposé dans le parcours *GBI*, Il serait opportun d'introduire dans le parcours *BPC* et *BCP* des UE pré-professionnalisant et des possibilités de stages en entreprise ou en laboratoire. Cette remarque avait déjà été formulée lors de la dernière campagne d'évaluation.

Le dossier fait apparaître une certaine hétérogénéité entre les parcours (*GBI* d'une part, et *BPC/BCP* d'autre part) : après sa fermeture en 2007, le parcours *GBI* a fait l'objet d'un véritable travail de reconstruction conduisant à sa réouverture en 2008 ; il a depuis un bon bilan, avec un excellent taux de poursuite en master, et une ambition de l'équipe de formation de le voir évoluer en une double licence *Biologie et informatique*. Concernant les parcours *BPC* et *BCP*, les informations disponibles concernant le devenir des diplômés semblent particulièrement inquiétantes, et il est étonnant que cela ne fasse pas l'objet de commentaires dans le dossier. Il est indiqué que le département de biologie ne peut mener à bien cette mission et qu'il s'appuiera sur le travail fourni par une association d'étudiants en coopération avec une nouvelle structure unifiant le pôle d'information et d'orientation des lycéens et des étudiants et la plateforme d'accès à l'emploi. Si ces outils de suivi se mettent en place, l'appropriation de leurs résultats par le département de biologie et/ou l'équipe de formation serait absolument indispensable, notamment dans ses réflexions quant aux évolutions visiblement nécessaires des parcours *BPC* et *BCP*. Les programmes des parcours *BPC* et *BCP* diffèrent peu (une UE en S5 et en S6) ; une fusion pourrait donc être envisagée.



Observations de l'établissement

Evry, le 12 mai 2014

Affaire suivie par :

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

**L'administrateur Provisoire de
l'Université d'Evry Val d'Essonne**

A

**Jean-Marc GEIB
Directeur de l'Agence d'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur
Section des Formations et des Diplômes**

Objet : Evaluation des licences vague E

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt de vos rapports pour les licences suivantes :

- Mention « Biologie » ;
- Mention « Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation ».

Nous tenons à remercier l'AERES pour l'efficacité et la qualité du travail d'analyse qui a été conduit.

Ces derniers ont été transmis aux responsables des diplômes ainsi qu'aux directeurs d'UFR concernés qui n'ont pas émis d'observations.

Nous espérons que ces informations vous permettront de bien finaliser l'évaluation des formations de l'Université.



Michel GUILLARD
Présidence
UNIVERSITÉ ÉVR
VAL D'ESSONNE

